

Réunion des directeurs et responsables techniques des coopératives en filières animales

visioconférence
07 mars 2025

Tour de table des participants

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives**
- II. Actualités Bien-Etre Animal**
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales**
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales**
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP**
- VI. Questions diverses**

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives**
- II. Actualités Bien-Etre Animal
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP
- VI. Questions diverses

Section filières animales de La Coopération Agricole Occitanie

Les enjeux :

- Porter la voix des coopératives de productions animales en région
- Porter les spécificités Occitanie dans le réseau LCA



Des échanges montants / descendants avec les personnes ressources dans les coopératives



Des contacts exhaustifs et à jour



Vos représentants au sein de LCA Occitanie



Vos contacts opérationnels au sein de LCA Occitanie



Nos contacts dans les coopératives

LCA Occitanie Conseil d'Administration

Représentants de l'Elevage
ARCOUTEL Jean-Pierre - NATERA
BEAUFILS Olivier - SODIAAL
CANAL Christophe - NATERA
FABRE Philippe - COOPELSE
LAFORET Christian - VIVADOIR
LAVERDET Joël* - APO
MARCEROU Mickaël - ARTERRIS
VALADIER Géraud - JEUNE
MONTAGNE

+ VIRENQUE Jean-Claude
(Aveyron) - NATERA

* Suppléant de Jean-Christophe GRILLAT

LCA Occitanie Animation de la section filères animales

Maurine Grivaz
m.grivaz@coopoccitanie.fr
06 09 65 78 08
Filières monogastriques

Sophie Huby
s.huby@coopoccitanie.fr
06 86 12 29 31
Responsable section filières
animales
Filières ruminants

Un questionnaire envoyé aux directeurs / responsables techniques des différentes productions animales des coopératives :

	Nom	Prénom	Adresse mail	Numéro de téléphone
Président de l'OP				
Directeur/ responsable de l'OP				
Techniciens				



Relance / rappel : pensez à nous répondre

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives
- II. Actualités Bien-Etre Animal**
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP
- VI. Questions diverses

Réglementation européenne – protection des animaux / transport

Champ d'application : tous les transports, qu'ils soient intra-territoriaux ou bien effectués entre états membres

Règlement protection des animaux / transport

Tensions au parlement européen

La droite attaque l'étude de l'Efsa* et Daniel Buda a notamment pointé du doigt la question de la densité dans les transports, sa réduction pouvant occasionner des blessures parfois mortelles. Les recommandations en termes de température ou de durée ont aussi largement été critiquées en pointant les conséquences sociales, économiques, et environnementales.

Les verts répondent en s'insurgeant de la surface allouée aux animaux et en concluant que de toute façon, le mieux est de réduire au maximum les temps de transport.

L'Efsa se dédouane de toute responsabilité en rappelant que leur mandat consiste simplement à examiner des données scientifiques, les aspects économiques étant réservés à la Commission.

* European Food Safety Authority

Règlement protection des animaux / transport

Agenda provisoire du Parlement européen

Prochaines étapes des discussions sur la proposition législative
(informations à confirmer officiellement) :



- **19 mars 2025** : Présentation du projet de rapport par les co-rapporteurs en COM AGRI et TRAN.
- **8 avril 2025** : Présentation de l'étude du Service de recherche du Parlement européen (EPRS).
- **11 avril 2025 : Date limite pour les amendements.**
- **Entre mai et septembre (voire octobre) 2025** : Négociations sur les amendements.
- **Octobre OU novembre 2025** : Vote en Commissions.
- **Novembre OU décembre 2025 : Vote en Plénière.**

Règlement protection des animaux / transport

Stratégie des interprofessions

INAP  RC

AN  VOL
INTERPROFESSION VOLAILLE DE CHAIR

 **interbev**
INTERPROFESSION
BÉTAIL & VIANDE

- **Volonté commune** de continuer à afficher **un refus du texte en bloc** tout en travaillant à un plan B en interne
- **Un accord général est trouvé à propos des lignes rouges** sur lesquelles il ne faudra pas flancher et de celles éventuellement négociables
- Volonté partagée d'arriver à rédiger **des amendements au maximum commun aux filières**, tout en laissant une marge de manœuvre sur des points spécifiques (attrapages des poulets, hauteur des camions en GB, etc.)
- Discussion autour d'un calendrier à construire en vue de fixer une date de changement de position affichée

Règlement protection des animaux / transport

Classification des propositions et remarques

Listing des propositions majeures de la proposition de texte à classer :

- Acceptable en l'état
- Négociable
- Non négociable

Regroupés dans 8 thèmes :

- La transportabilité
- Les durées
- L'administratif
- Les températures
- L'espace disponible
- L'alimentation



Liste des points étudiés



+ question date mise en application

Un dossier à suivre ; être actifs / demandes LCA au travers des sections → ? Spécificités Occitanie ?

Point sur les outils filière BEA en élevage

Point sur les outils filière BEA en Elevage

➤ BOVIWELL : Nouvelle version



→ « formation » obligatoire pour les techniciens viande

- 1 webinaire de 2h30 à suivre, 6 dates au choix du 6 au 11 mars : 07/03 ; 11/03



[LIEN INSCRIPTION](#)

- Intégration dans les Formations initiales au 2nd semestre → webinaire à suivre également
- Pour obtenir le lien d'inscription → Alexandre Sansus, Interbev Occitanie :
asansus@interbevoccitanie.fr

➤ CMOUBIENNE : grille de diagnostic BEA en élevage petits ruminants



→ à **paraître** avant fin 2025



- Format diagnostic ou auto-diagnostic en cours de discussion selon les filières
- Des supports spécifiques : appli en OL, appli à venir en caprins, ? en OV

Point sur les outils filière BEA en Elevage

➤ EBENE: application de diagnostic de BEA en filière avicole et palmipède



- Travail initié depuis plusieurs années, outil diffusé dans les filières
- Décembre 2024 : plusieurs vidéos tuto pour les éleveurs mises en ligne sur le site de [l'ITAVI](#)

➤ BEEP : outil collectif de BEA en élevage porcin



- Construction d'un outil en 2017-2018 avec liste d'indicateurs
- Utiliser dans formation BEA des porcs en élevage – référents élevage

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives
- II. Actualités Bien-Etre Animal
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements s pour les coopératives des filières animales**
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les à partir des enquêtes nationales et régionales
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP
- VI. Questions diverses

Rappel besoins identifiés 2024

Problèmes identifiés	Action menée	Résultats	Perspectives 2025
Restriction dispositifs financiers aux PME	Annoncé au Corel	Relai insatisfaisant Question non retenue par les services de la région	- Reposer au prochain Corel avec nouvelle composition et calendrier des travaux plus compatible avec la problématique - Porter directement la question par LCAO aux financeurs au travers d'une action globale de promotion du rôle des coopératives sur territoire et de leurs besoins
Exclusion des coopératives /dispositif région pour les structures de conseil à l'installation			
Exclusion des coopératives /dispositif région pour action accompagnement cédants repreneurs			
Refus permis de construire centre allotement / activité	Service juridique du réseau LCA	Pas de sollicitation coop	Identification besoins individuels → accompagnement cas par cas LCAO

Les dispositifs identifiés

Région Occitanie - Dispositif Unique 2025

Besoin Ateliers
engraissement
coop ?

LIEN

- AAP du 18/02/2025 au 15/04/2025 – 2 autres AAP à venir en 2025
- Enveloppe 7 800 000 € pour 1^{ère} période (2024 : 45 M€)
- **Éligibilité Sociétés coopératives** : activité spécialisée dans la **sélection avicole** et **accoupage** ou **centre d'allotement**
- Plancher dépenses : **20 000 € HT**
- Plafond : **300 000 €**
- Taux d'aide hors agroéquipements : **25 %**
 - +10 % si zone de Montagne
 - +10% certification SIQO
 - +10% conversion Bio ou certification Bio
- Taux d'aide agroéquipements : **40 %**
Investissements de gestion des effluents d'élevage sur bâtiments existants
 - +10 % si zone de Montagne
 - +10% conversion Bio ou certification Bio
- Taux max cumul aide / prêts _ garanties... 65% (garantie = équivalent subvention brute)

? coop ?

Région Occitanie - Dispositif Unique

- 1 seul dossier sur la période 2023 – 2027
- Grille de sélection : 40 points minimum obligatoires

N° du critère	Critères de sélection	Pondération
1*	Porteur de projet (ou dans le cas d'une installation sous forme sociétaire, au moins un associé) installé depuis moins de 5 ans à la date de la demande ou ayant déposé une demande d'aide au titre de la DJA, DNA ou du Pass installation - volet trésorerie (pour le Pass installation-volet trésorerie, la demande d'aide devra avoir été déposée à compter du 16/12/2022).	100
2	Porteur de projet ayant réalisé un Contrat Agriculture Durable validé par la Région (*)	70
3	Certification et labélisation (points non cumulables)	
	• Une partie ou la totalité du projet d'investissement est : - lié à un atelier de production certifié AB ou en conversion vers l'agriculture biologique - ou lié à un atelier de production sous SIQO ou HVE, OU mis en œuvre par une exploitation engagée dans un projet labellisé au titre du label bas carbone	70
	• OU exploitations agricoles appartenant aux groupes innovants reconnus suivants : GIEE, groupe 30 000, groupe DEPHY	40
4	Appartenance de l'exploitation agricole à une démarche collective de circuits de proximité listée en annexe 4 définitions	30

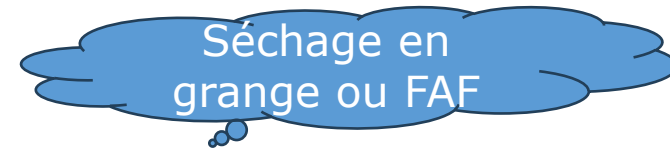
5	Projet comprenant un investissement dans les catégories suivantes (points non cumulables, seul l'investissement prépondérant est pris en compte)	
	Investissements Agroéquipements et siège de l'exploitation agricole situé en zones à enjeux Eau	80
	Investissements Agroéquipements et siège de l'exploitation agricole situé hors en zones à enjeux Eau	20
	Investissements en lien avec l'enjeu de bien-être animal et de santé animale (BEA et Biosécurité, cf. annexe 5)	40
	Investissements de lutte contre les aléas climatiques (matériel de protection ombrage, grêle et gel) ou investissements favorisant l'autonomie alimentaire des troupeaux (uniquement séchage en grange et fabrication d'aliments à la ferme)	40
	Investissements relevant du volet de dépenses éligibles « amélioration du bien-être et de la qualité de vie au travail »	40
	Investissements relevant du volet de dépenses éligibles « sécurisation de la production, amélioration de la qualité des produits et renforcement de la compétitivité des exploitations » (hors bien-être animal, santé animale et aléas climatiques)	20
	Investissements relevant du volet de dépenses éligibles « transition énergétique et lutte contre le réchauffement climatique »	20
	Investissements relevant du volet de dépenses éligibles « augmentation de la valeur ajoutée de la production : Transformation, conditionnement et commercialisation à la ferme »	20
	Investissements relevant du volet de dépenses éligibles « diversification vers des activités agritouristiques »	20
	Bâtiment en bois (projet portant sur la construction et/ou la rénovation de bâtiment bois)	20
6	Zone défavorisée (siège d'exploitation situé en zone de montagne, en zone soumise à des contraintes naturelles ou en zone soumise à des contraintes spécifiques).	20



Région Occitanie - Dispositif Unique

Priorités si ex-aequo :

1. JA, NA
2. CAD
3. Agroéquipements
4. Investissements / aléas climatiques ou autonomie alimentaire



Classement prévisible :

1. JA, NA
2. Agroéquipements en zone à enjeux eau
3. CAD ou Bio
4. SIQO
5. Investissements / aléas climatiques
6. ... autres projets
7.

Possible coop (fosse à lisier / fumière)

Ok coop centre allotement OV

Ok coop centre allotement OV



Des modifications à solliciter pour les coopératives ?

Région Occitanie – Feader EAA

LIEN

- AAP du 20/02/2025 au 15/05/2025 – 2 autres périodes à venir en 2025
- Enveloppe annuelle de 11M€
- Éligibilité Sociétés coopératives : Entreprise de transformation/conditionnement ;
 - de 500ETP (consolidé) ; établir un PSE ; grille de sélection (note minimale)
- Plancher dépenses : **60 000 € HT**
- Plafond : **1 000 000 €**
- Taux d'aide : **20 %**
 - +10% certification SIQO
 - +10% RSE
- 1 dossier tous les 3 ans
- Dépenses éligibles : recrutement, déplacement de matériel, volet export (stand, concours, VIE, étude, site internet, frais de mission), agritourisme, immatériel (études, audits, logiciels, certifications)

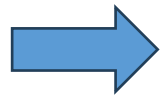
Région Occitanie – Accompagnement expérimentation en agriculture

[LIEN](#)

- AAP du 06/03/2025 au 30/04/2025
- Concerne des dépenses qui seront réalisées entre le 06/03/2025 et le 31/12/2028
- Éligibilité : toutes entreprises pouvant mener une action de recherche-expérimentation. Projet en Occitanie
- Peut être un projet multi partenarial
- Taux d'aide : **50%** de base, pouvant aller à 60%
- Projets éligibles : pratiques agroécologiques, réduction pollutions agricoles et impact de l'agriculture sur l'environnement, compétitivité des filières, enjeux sociétaux liés aux exploitations agricoles.
- Dépenses éligibles : frais de personnel, charges de structure, frais de déplacement, frais spécifiques à l'action

Les investissements non couverts

- Type d'établissement / d'activité non couverts ?
- Type d'investissements non couverts ?



Construire une stratégie → région ; état via réseau LCA ; ...

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives
- II. Actualités Bien-Etre Animal
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales**
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP
- VI. Questions diverses

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives
- II. Actualités Bien-Etre Animal
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP**
- VI. Questions diverses

2 outils LCA pour répondre aux enjeux du changement climatique

Sensibilisation aux enjeux du climat

CLIMATERRA

Construction de votre stratégie climat

CLIMAT COOP

Responsables projets :

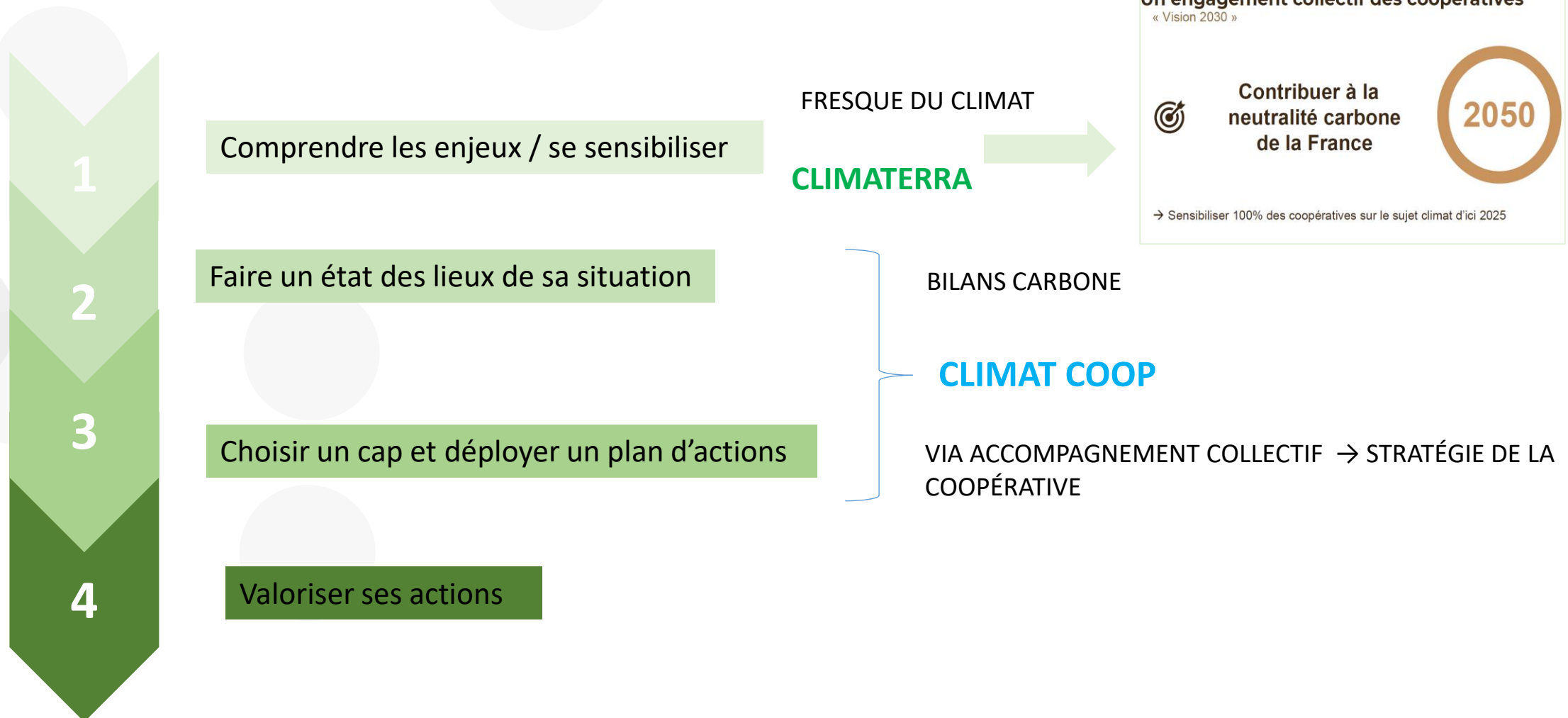
Sophie Huby, s.huby@coopoccitanie.fr , 0686122931

Jean-Marc Hamon, jm.hamon@coopoccitanie.fr, 0603161284

ACTIONS CARBONE ET CLIMAT

Le parcours d'une démarche climat

Les étapes d'une Démarche Climat



nos outils : CLIMATERRA ET CLIMAT'COOP

Parcours proposé aux coopératives d'Occitanie

CLIMATERRA : pour la sensibilisation aux enjeux

- Sensibiliser les salariés / les élus au sujet du changement climatique et des émissions de GES
- Outil utilisé : Fresque du climat
- Début de réflexion sur les actions à mener à l'échelle de la coop, des exploitations et individuellement
- Présentation Climat'Coop

Bilans Carbone

- Réalisation d'un bilan carbone par les coopératives (Prestataire ext)



- Financements BPI France jusqu'à 60%
- Dimension collective avec des réunions communes :
 - Lancement
 - Mi-parcours
 - Restitution
- Suivi LCA Oc pour assurer le bon déroulé des missions

CLIMAT COOP

Accompagnement Collectif

- Objectif : apporter les éléments pour mettre en place leur stratégie de décarbonation, leur plan d'action Climat
- Ateliers/Webinaires sur enjeux communs - Exemples : Performance Energétique / Transport / Amont agricole / Adaptation, Communication, Valorisation....

ZOOM SUR : CLIMATERRA

Pourquoi ?



Un atelier scientifique, collaboratif et créatif conçu pour sensibiliser de façon ludique au sujet du changement climatique



Un jeu de 42 cartes, chacune représentant une composante du changement climatique



Reconstruire les liens de cause à effet grâce à l'intelligence collective du groupe, pour comprendre le fonctionnement du dérèglement climatique



Générer l'envie d'agir et engager les collaborateurs.rice.s à passer à l'action



« Le réchauffement climatique, comment ça marche ? Première option pour avoir la réponse : lire le rapport du GIEC. Résultat assuré mais 2 000 pages à parcourir! Deuxième option : jouer à la Fresque du Climat. Ce jeu permet de faire comprendre les principaux mécanismes à l'œuvre dans ce dossier éminemment complexe. L'essayer c'est l'approuver ! »
Jean-Marc JANCOVICI, membre du haut Conseil pour le Climat



Comment s'inscrire

Lien pour s'inscrire



Le déroulé

Etape	Comment	Durée	Heure	Plénière	Groupe
Démarrage vers 10 h Présentation des objectifs de la journée	Introduction à la fresque et à la journée	15 min	10h - 10h15	X	
FRESQUE DU CLIMAT  Réflexion Comprendre les enjeux	En sous-groupes 1 animateur peut diriger 10 stagiaires max Si plus de stagiaires , alors nous viendront à plusieurs animateurs	1 h 30	Jusqu'à 11 h 45		X Groupes de 10 max
ATERRISSAGE  Émotions Accueillir ses émotions	Echange à chaud avec les participants	15 min	11 h 45 - 12 h 00	X	
COMPLÉMENTS SUR DONNÉES CLIMAT  synthèse Ancrer la connaissance	Sensibilisation aux enjeux spécifiques viticulture et agriculture	15 min	12h00-12h15	X	
Repas					
LEVIERES ACTIONS  Discussion et leviers d'actions Se projeter vers l'action	Réflexion en deux groupes Sur les actions à mener individuellement, dans les exploitations et en coopérative 2 Ateliers de réflexion : → Au niveau des métiers de la coop dans l'ensemble de ses activités (de l'amont = les adhérents... à l'aval) → Au niveau personnel	1h15	14h00 - 15h15	X	X
OUVERTURE SUR LES ACTIONS A MENER EN COOP + POINT SUR LES ACTIONS LCA OC (Ex : CLIMATCOOP)	Synthèse des travaux Echanges sur les actions à mener en coopérative	30 min	15 h 15 - 15 h 45	X	
DEBRIEF	Débriefing Tour de table	15 min	15h45-16h00	X	

Ordre du jour

- I. Nos contacts dans les coopératives
- II. Actualités Bien-Etre Animal
- III. Evaluer les besoins de financement en investissements matériels pour les coopératives des filières animales
- IV. Indicateurs pour la connaissance du poids des coopératives dans les filières à partir des enquêtes nationales et régionales
- V. L'action collective CLIMATERRA – CLIMAT COOP
- VI. Questions diverses**